PRIME N° 11 : L'OPTIMISATION DU FONCTIONNEMENT DU SYSTEME D'ECLAIRAGE

notamment:

a. minuterie, éventuellement associée à des détecteurs de présence, dans les locaux de circulation ainsi que dans les dégagements, toilettes ;
b. réglage, soit en tout ou rien soit en continu, du flux lumineux en fonction de l'éclairement naturel du local ;
c. double allumage permettant un éclairage réduit (de 30 à 50%).

Pour bénéficier de cette prime, vérifiez bien que vous répondez aux conditions d'octroi reprises sur www.bruxellesenvironnement.be, et également dans le mode d'emploi des Primes Energie 2007. Pour une guidance gratuite, vous pouvez contacter le Facilitateur Energie pour le secteur tertiaire: facilitateur.tertiaire@ibgebim.be, 0800 85 775.

MONTANT DE LA PRIME

30 % pour la réalisation d'un investissement (études comprises).

CONDITIONS ADMINISTRATIVES POUR LA PROCEDURE N°1 (PRIME < 10.000€ ET AUDITS) :

Il faut inclure dans le dossier de demande de liquidation de la prime :

Pour tous :

- le cahier des charges ou descriptif des travaux à réaliser et du matériel à installer ;
- une note explicative déterminant la conformité des travaux par rapport au cahier minimal des charges défini ;
- tous les documents relatifs à toutes les sources de financement et les primes déjà perçues, sollicitées ou pouvant être sollicitées pour la réalisation des travaux envisagés.
- Le formulaire d'introduction de liquidation de la prime (voir modèle II) ;
- La déclaration de créance envers la Région (voir modèle en ANNEXE III);
- Le formulaire de renseignements techniques à compléter (annexe V).
- les différents états d'avancement des travaux ;
- l'original ou une photocopie des factures pour les prestations réalisées avec l'adresse du bâtiment où l'installation a été placée, ainsi qu'un détail des coûts; ces factures doivent être accompagnées d'une copie de la preuve de paiement ou porter la mention «pour acquit», avec la signature du fournisseur ou de l'installateur ainsi que son cachet. Pour les travaux d'installation, la facture doit indiquer le numéro d'enregistrement de l'entrepreneur.

Pour les entreprises commerciales :

- une déclaration sur l'honneur que l'entreprise est bien dans les conditions fixées par le règlement européen du 12/01/2001 dit « de minimis »: toute entreprise ne peut recevoir plus de 200.000€ d'aides d'État sur 3 ans sans avis préalable de la Commission européenne.

Pour les organismes soumis à la réglementation sur les marchés publics :

- la décision d'attribution du marché de travaux et l'analyse comparative des offres;
- la copie de l'offre de l'adjudicataire ;
- le procès-verbal de réception provisoire des travaux.

Pour les autres :
- la copie de l'offre de service commandée ;
- la preuve de la réalisation des prestations (procès-verbal de réception, photos,...)..

CONDITIONS ADMINISTRATIVES POUR LA PROCEDURE N°2 (PRIME ≥ 10.000 €) :

1) Le dossier de demande de promesse de prime doit être composé des éléments suivants **et envoyé en trois exemplaires**:

- le formulaire d'introduction de la demande de promesse de prime (annexe I);
- le cahier des charges ou descriptif des travaux à réaliser et du matériel à installer ;
- le devis estimatif relatif à la fourniture et au placement du matériel visé par la prime ;
- une note explicative relative au respect des critères énergétiques mentionnés ainsi que les éléments du calcul de dimensionnement de l'installation conformes à l'annexe IV ;
- tous les documents relatifs à toutes les sources de financement et les primes déjà perçues, sollicitées ou pouvant être sollicitées pour la réalisation des travaux.

2) Le dossier de la demande de liquidation de la prime doit contenir :

Pour tous :
- Le formulaire d'introduction de liquidation de la prime (voir modèle II) ;
- La déclaration de créance envers la Région (voir modèle en ANNEXE III);
- Le formulaire de renseignements techniques à compléter (annexe V).
- les différents états d'avancement des travaux ;
- l'original ou une photocopie des factures pour les prestations réalisées avec l'adresse du bâtiment où l'installation a été placée, ainsi qu'un détail des coûts; ces factures doivent être accompagnées d'une copie de la preuve de paiement ou porter la mention «pour acquit», avec la signature du fournisseur ou de l'installateur ainsi que son cachet. Pour les travaux d'installation, la facture doit indiquer le numéro d'enregistrement de l'entrepreneur.

Pour les entreprises commerciales :
- une déclaration sur l'honneur que l'entreprise est bien dans les conditions fixées par le règlement européen du 12/01/2001 dit « de minimis »: toute entreprise ne peut recevoir plus de 200.000€ d'aides d'État sur 3 ans sans avis préalable de la Commission européenne**.**

Pour les organismes soumis à la réglementation sur les marchés publics :
- la décision d'attribution du marché de travaux et l'analyse comparative des offres;
- la copie de l'offre de l'adjudicataire ;
- le procès-verbal de réception provisoire des travaux.

Pour les autres :
- la copie de l'offre de service commandée ;
- la preuve de la réalisation des prestations (procès-verbal de réception, photos,...)..



Région de Bruxelles-Capitale

PRIMES ENERGIE 2007 – SECTEUR TERTIAIRE

Annexe I : Demande de promesse de Prime Energie

A renvoyer à Bruxelles Environnement-IBGE, Département Energie, Gulledelle 100, 1200 Bruxelles. Remplir un formulaire par prime demandée svp. Vérifiez sur www.bruxellesenvironnement.be si vous avez bien le dernier formulaire en date.

De …………………………………………….. (Nom de l'établissement ou institution)

Date d'envoi de la demande :………………………………………

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

1. Dénomination de l'institution demanderesse

Dénomination : ....

Statut (spécifier : propriétaire ou locataire du bâtiment) : O propriétaire
O locataire

Secteur d'activité principal : ....

Rue et N° ....

Code Postal : .... Localité : ....

Tél : .... Fax : ....

2. Responsable de l'institution demanderesse

Nom & Prénom : ....

Fonction : ....

Tél : .... GSM : ....

Fax : .... E-mail : ....

3. Personne de contact pour la demande de subvention

Ne pas remplir s'il s'agit de la même personne qu'au point 2.

Nom & Prénom : ....

Fonction : ....

Tél : .... GSM : ....

Fax : .... E-mail : ....

4. Objet de la demande de subvention (cochez la ligne correspondante)

ETUDES

O audit énergétique
O audit HVAC
O audit éclairage (relighting)
O étude de faisabilité
O conception énergétique

INVESTISSEMENTS

O comptabilité énergétique
O cogénération de qualité
O recours aux sources d'énergie
O renouvelables



INVESTISSEMENTS ENERGETIQUEMENT PERFORMANTS

O installation d'un réseau de chaleur
O isolation thermique des parois du bâtiment
O remplacement ou amélioration de tout système de chauffage
O installations d'éclairage
O optimalisation du fonctionnement du système de l'éclairage
O tout équipement de ventilation ou de refroidissement du bâtiment
O tout autre équipement ou système qui a trait à l'amélioration de l'efficacité énergétique d'un bâtiment

ACTIONS DE FEDERATIONS

O Actions d'une fédération en faveur de l'efficacité énergétique

5. Bâtiment considéré par la demande de subvention

Dénomination : ....
Rue et N° ....
Code Postal : .... Localité : ....

Usages principaux du bâtiment

Taille du bâtiment

- Surface au sol : ……………………... m²
- Surface latérale extérieure : ……………………... m²
- Volume du bâtiment : ……………………... m³

Dispose-t-il d'une comptabilité énergétique ?
O Oui
O Non

A-t-il plus de 10 ans ?
O Oui
O Non

Nom de l'institution propriétaire du bâtiment : ....

Brève description de l'étude ou des travaux : ....
....
....
....
....
....
....
....
....
....
....
....
....
....



Montant total (*) de l'étude ou des travaux à subsidier : .... € HTVA

.... € TVAC

Montant total (*)de la prime demandée (**) :…………………………………………€ HTVA

……………………………………………………………………………………………€ TVAC

Dans le cas d'un investissement : date prévue de fin des travaux : ....

(*) Estimation si le montant définitif n'est pas connu

(*) Si vous ne pouvez déduire la TVA, vous bénéficierez d'un taux de subvention TVA comprise

(**)Pour les investissements, le montant de la prime détermine la procédure que vous devez suivre: ≤ 10.000 € -> procédure 1 >10.000 € -> procédure 2 (voir mode d'emploi).

LISTE ET BREVE DESCRIPTION DES ANNEXES JOINTES A LA PRESENTE :

(Veuillez numéroter les annexes, SVP)

1. ....

2. ....

3. ....

4. ....

5. ....

6. ....

7. ....

8. ....

Déclare par la présente que toutes les données contenues dans le présent formulaire de demande sont à sa connaissance sincères et véritables. Le demandeur s'engage à mettre à disposition de l'administration (l'IBGE) tous les documents nécessaires, tels que demandés dans le présent document, ainsi que toutes les données relatives à l'installation et d'en accepter la visite sur demande.

Fait à ……………………………….. Le ……………………………….

Région de Bruxelles-Capitale

PRIMES ENERGIE 2007 – SECTEUR TERTIAIRE

Annexe II: Demande de liquidation de Prime Energie 2007

A renvoyer à Sibelga, à l'attention de Virginie Bogard, Quai des Usines, 16, 1000 Bruxelles. Remplir un formulaire par prime demandée svp. Vérifiez sur www.bruxellesenvironnement.be si vous avez bien le dernier formulaire en date.

De ……………………………………………….. (Nom de l'établissement ou institution)

Date d'envoi de la demande :…………………………………………

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

1. Dénomination de l'institution demanderesse

Dénomination : ....

Statut (spécifier : propriétaire ou locataire du bâtiment) : O propriétaire
O locataire

Secteur d'activité principal : ....

Rue et N° ....

Code Postal : .... Localité : ....

Tél : .... Fax : ....

2. Responsable de l'institution demanderesse

Nom & Prénom : ....

Fonction : ....

Tél : .... GSM : ....

Fax : .... E-mail : ....

3. Personne de contact pour la demande de subvention

Ne pas remplir s'il s'agit de la même personne qu'au point 2.

Nom & Prénom : ....

Fonction : ....

Tél : .... GSM : ....

Fax : .... E-mail : ....

4. Numéro de compte bancaire sur lequel la subvention devra être liquidée :

....



5. Objet de la demande de subvention (cochez la ligne correspondante)

ETUDES

O audit énergétique
O audit HVAC
O audit éclairage (relighting)
O étude de faisabilité
O conception énergétique

INVESTISSEMENTS

O comptabilité énergétique
O cogénération de qualité
O recours aux sources d'énergie
O renouvelables

INVESTISSEMENTS ENERGETIQUEMENT PERFORMANTS

O installation d'un réseau de chaleur
O isolation thermique des parois du bâtiment
O remplacement ou amélioration de tout système de chauffage
O installations d'éclairage
O optimalisation du fonctionnement du système de l'éclairage
O tout équipement de ventilation ou de refroidissement du bâtiment
O tout autre équipement ou système qui a trait à l'amélioration de l'efficacité énergétique d'un bâtiment

ACTIONS DE FEDERATIONS

O Actions d'une fédération en faveur de l'efficacité énergétique

6. Bâtiment considéré par la demande de subvention

Dénomination : ....
Rue et N° ....
Code Postal : .... Localité : ....

Usages principaux du bâtiment

Taille du bâtiment

- Surface au sol : …………………….. m²
- Surface latérale extérieure : …………………….. m²
- Volume du bâtiment : …………………….. m³
- Nombre total de logements : ……………………..
- Nombre de logements concernés par les travaux : ……………………..

Dispose-t-il d'une comptabilité énergétique ?
O Oui
O Non

Nom de l'institution propriétaire du bâtiment : ....



Brève description de l'étude ou des travaux : ....
....
....
....
....
....
....
....
....

Montant total (*) de l'étude ou des travaux à subsidier : .... € HTVA

.... € TVAC

Montant total (*)de la prime demandée (**) :……………………………………… ...€ HTVA

…………………………………………………………………………………………. ..€ TVAC

Dans le cas d'une cogénération de qualité ou d'une comptabilité énergétique, la date prévue de fin des travaux : ....

(*) Estimation si le montant définitif n'est pas connu

(*) Si vous ne pouvez déduire la TVA, vous bénéficierez d'un taux de subvention TVA comprise

(**)Pour les investissements, le montant de la prime détermine la procédure que vous devez suivre: ≤ 10.000 € -> procédure 1 >10.000 € -> procédure 2 (voir mode d'emploi).

LISTE ET BREVE DESCRIPTION DES ANNEXES JOINTES A LA PRESENTE :

(Veuillez numéroter les annexes, SVP)

1. ....
2. ....
3. ....
4. ....
5. ....
6. ....
7. ....
8. ....

Déclare par la présente que toutes les données contenues dans le présent formulaire de demande sont à sa connaissance sincères et véritables. Le demandeur s'engage à mettre à disposition de l'administration (l'IBGE) tous les documents nécessaires, tels que demandés dans le présent document, ainsi que toutes les données relatives à l'installation et d'en accepter la visite sur demande.

Fait à ……………………………….. Le …………………………………



Région de Bruxelles-Capitale

PRIMES ENERGIE 2007 – SECTEUR TERTIAIRE

Annexe III : Modèle de déclaration de créance

Coordonnées du demandeur
Nom & Prénom : ....
Rue et N° : ....
Code Postal : .... Localité : ....
Tél : .... Fax : ....
E-mail : ....

Sibelga doit à (nom de l'institution qui fait la demande)
....
sis Rue .... n° ....
code postal : .... ville : ....
représenté par (nom du représentant) : ....
la somme de .... euros
à titre de (intitulé de la demande de prime) : ....
....
Cette somme sera versée sur le compte n° . ...
de (nom de l'institution qui fait la demande) : ....

Certifié sincère et véritable pour la somme de .... €
(montant écrit en toutes lettres y compris les centimes)

Fait à ……………………………….. Le …………………………………

Nom du représentant et signature



Région de Bruxelles-Capitale

PRIMES ENERGIE 2007 – SECTEUR TERTIAIRE

Annexe IV: Note explicative relative aux calculs de dimensionnement de certains travaux visant à l'amélioration de l'efficacité énergétique du bâtiment

OBJECTIF

La note explicative relative aux calculs de dimensionnement a pour objectif de permettre de déterminer le calcul de dimensionnement et les caractéristiques techniques, énergétiques et économiques de l'investissement de manière à évaluer l'efficacité du dispositif envisagé.

EXIGENCES

La note explicative relative aux calculs de dimensionnement doit contenir les éléments suivants :

- la présentation des besoins énergétiques à satisfaire par l'investissement et le cas échéant les consommations effectives avant investissement ;
- les hypothèses de travail ;
- le calcul de dimensionnement technique de l'investissement et les grandeurs de référence utilisées pour le calcul ;
- une évaluation de l'économie d'énergie ;
- le calcul du coût économique de l'investissement ;
- la justification du choix des techniques et dispositifs envisagés ;
- les normes et les codes de bonnes pratiques pris comme référence.

Région de Bruxelles-Capitale

PRIMES ENERGIE 2007 – SECTEUR TERTIAIRE

Annexe V: Renseignements techniques

INFORMATIONS POUR EVALUER L'EFFICACITE ENERGETIQUE DES BATIMENTS A BRUXELLES ET L'IMPACT DES PRIMES.

Pour isolation du toit, des murs et du sol :

Surface isolée : .... m²

Type de surface : O Toit incliné
O Toit plat
O Murs extérieurs
O Sol

La surface était déjà isolée avant ? O Oui
O Non
O Je ne sais pas.

Dénomination du (des) matériau(x) isolant(s) utilisé(s) et épaisseur utilisée :

O Laine de roche : ....cm
O Laine de verre : ....cm
O PUR (polyuréthane) : ....cm
O EPS (polyuréthane expansé) : ....cm
O XPS (polystyrène extrudé) :..................cm
O Verre cellulaire : ....cm
O Autre :...cm

Coefficient de résistance thermique totale des différentes couches : R :
R = …….. m²K/W (R minimum > 3 m²K/W)

Pour double vitrage (superisolant) :

Surface isolée : .... m²

Surface du vitrage superisolant : .... m² (Si les châssis ont également été remplacés, prenez en compte les dimensions ext. des châssis)

Type châssis installé (ou existant si pas de remplacement de châssis) : O bois
O métal
O PVC

Quel type du vitrage est remplacé ? O simple
O double

Pour la ventilation mécanique avec récupération de chaleur :

Débit : .... m³/h

Rendement de l'échangeur thermique : .... %

(valeur min. suivant NBN EN 308 est 85%)

Pour la protection solaire :

Surface vitrage protégée : ....m²

Facteur solaire (g) : ....

(valeur maximale est 0.20 : 20 % de l'énergie solaire peut arriver dans la pièce ou 80 % de l'énergie solaire est arrêtée par la protection solaire)

Pour équipement de refroidissement d'un bâtiment :

Puissance de l'équipement installé : .... kW

Pour l'isolation des conduites, vannes, pompes, brides et coudes sur les installations de chauffage et d'eau chaude sanitaire :

Votre consommation annuelle avec ancienne installation : …………..…. (m³ gaz/ litres mazout/ kWh d' électricité/autre)



Pour le relighting des espaces communs

Puissance de système d'éclairage existante : ………… kW
Puissance de système d'éclairage installé : ………… kW

Pour le variateur de fréquence sur compresseur, ventilation et pompe

Puissance de l'installation régulé : ………… kW

Pour les chauffages performants

Quelle installation :
O chaudière au gaz à basse température
O chaudière à condensation
O chauffe-eau instantané au gaz
O régulation thermique
O pompe à chaleur

Pour chaudière et régulation :
Votre consommation annuelle avec ancienne installation : ……… (m³ gaz/ litres mazout/ kWh d'électricité/autre)

Pour chaudière :
Puissance nominale installée : .... kW
Rendement ancienne installation : .... %
Rendement nouvelle installation : .... %

Pour chauffe-eau :
Installation remplacée : O boiler au gaz (Bulex)
O boiler électrique
O boiler chaudière gaz/mazout

Pour régulation thermique :
Type : O thermostat d'ambiance à horloge
O vannes thermostatiques
O sonde extérieure
Il y avait déjà une régulation thermique ? O oui O non
De combien de personnes votre ménage est-il constitué ? ....

Pour pompe à chaleur :
Le coefficient de performance (COP) (selon la norme EN14511) : ……………….
Température de départ de l'eau de chauffage : ....°C
Différence de températures départ : ....°C
Puissance compresseur : .... kVA
Puissance pompe primaire : .... kW

Le soussigné, ...
déclare par la présente que toutes les données contenues dans le présent formulaire de demande correspondent à la réalité.

Fait à : .... Date : ....
Signature

Cachet de la société (le cas échéant) :

